





La journée d'action du 22 mars nous démontre bien le malaise et le mal-être des agents, encore plus criant à la DDFIP du VAL-DE-MARNE, avec un taux de grève de 44,66 %.

Cela se comprend aisément lorsque l'on voit :

- les restructurations diverses passées et à venir qui touchent les agents du VAL-DE-MARNE,
- les difficultés dans les services en raison du manque de personnel,
- la mise en place des nouvelles règles de gestion à la DGFIP.

Au moment où les ordonnances liées à la Loi Travail s'appliquent progressivement, les droits des personnels diminuent, notamment en matière de représentation : Comité d'Entreprise, Délégués du personnel, CHS-CT disparaîtraient d'ici le 31 décembre 2019. À force de s'attaquer aux droits des salariés en même temps qu'à leurs revenus, la pauvreté et la précarisation ne cessent de s'étendre dans toute la société. Tous ensemble, nous devons nous opposer à ces reculs de la société.

Dans le VAL-DE-MARNE, il est devenu incontestable que l'administration ne respecte pas les organisations syndicales :

- L'administration ne prend pas la peine d'informer le CHS-CT des changements de date des déménagements alors que celles-ci sont officielles, les agents en étant informé par des réunions dans les services (par exemple le déménagement de Maisons-Alfort avancé à juin ou IVRY avancé en juillet pour des raisons soit disant logistiques) ;
- Les documents de travail sont toujours remis tardivement et bien souvent sont erronés (plans ...) ;
- Les dates des CHS-CT sont modifiées unilatéralement par la DDFIP sans concertation avec les organisations syndicales ou les autres administrations. Des « fake news » nous sont données sciemment (restauration sur le site d'IVRY : la déléguée départementale de l'action sociale n'aurait reçu le mail afin de faire les recherches pour trouver une convention que le 1<sup>er</sup> mars, alors qu'il a été dit aux membres du CHS que cette démarche avait été faite depuis longtemps) ;
- Des informations contradictoires sont apportées dans les différentes instances.
  Aucun dialogue social n'existe dans le VAL-DE-MARNE, l'administration étant coutumière d'un dialogue de sourd.

Les agents se sentent méprisés et incompris, à juste titre.

Tout cela concerne désormais tout aussi bien les agents de la DDFIP que les douaniers, qui ne sont pas en reste concernant le manque de considération de la part de leur direction et des représentants des administrations au CHS-CT.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale a décidé de ne pas assister à ce groupe de travail.